



**APPEL de renouvellement d'ADHÉSION » à l'A.F.L.A. pour 2012»**

Mes Chers Cousins,

. Je suis bien en retard sur le délai coutumier pour vous présenter mes vœux de bonne année, mais la maladie de notre Vice Président Michel et des exigences professionnelles incontournables, nous ont bien désorganisés. Alors, tous mes vœux de rétablissement à nos malades, de bonne santé aux jeunes comme aux moins jeunes ; tous mes vœux de succès à ceux qui partent dans la vie ou qui s'y préparent ; tous mes vœux à ceux qui lanceront une entreprise et créeront des emplois ; tous mes vœux à ceux qui s'engageront au service des autres. Enfin tous mes vœux à ceux qui chercheront à renforcer notre cohésion familiale et aideront l'AFLA dans sa mission de rassemblement..

L'année 2011, avec le DEBUCHE, S'est conclue sans dépassement de budget, et la participation financière de l'AFLA n'a pas eu à être dépassée ; cependant, il nous reste à réaliser et financer l'Echo en couleur qui rappellera cette journée mémorable. C'est pourquoi, votre président( par intérim) vous demande de soutenir **Votre Association**, en renouvelant **vosre ADHESION** concrétisée par le versement de **vosre COTISATION annuelle**.

En 2011, nous avons été 258 « Adhérents » pour 4404€ Aussi, Je fais un appel pressant aux jeunes générations **(25 – 40 ans)**, les plus nombreuses, qui ne sont **que 33%** à cotiser alors que leurs aînés **sont 62% à le faire**. Merci d'avance de votre effort. Et pour aider entre autre votre génération « branchée », je vous présente **UNE NOUVEAUTE vous allez pouvoir payer dès cette année, vosre cotisation par INTERNET, voici comment :**

Vous allez sur le site [www.AFLA.fr](http://www.AFLA.fr) et, sur la page d'accueil vous trouverez un « Bouton » intitulé « **Je paye ma cotisation** ». Vous cliquez dessus, et vous trouvez cette lettre avec une fenêtre jaune dont le titre est : « **VOUS POUVEZ PAYER VOTRE COTISATION 2012 EN LIGNE** » Vous « cliquez ».... Et vous trouverez toutes les instruction pour payer en toute sécurité par PAYPAL

Cela dit, la cotisation **est libre** bien entendu, mais si vous souhaitez cotiser, merci de nous renvoyer le « BULLETIN D'ADHESION » ci dessous avec votre **chèque de « cotisation » établi au nom d'AFLA** et qui doit être **distinct de tout autre règlement.**; Il est la preuve officielle de votre adhésion.

En vous remerciant par avance de nous permettre ainsi de continuer à vous rendre service, croyez bien, chers Cousins, en notre dévouement et notre sincère affection.

L..LEVESQUE



**BULLETIN d'ADHESION 2012 à l'A.F.L.A. à retourner à : A.F.L.A., Château de Lanouée, 56120 Les Forges**

N° Généalogique : . . . . .

NOM.....PRENOM.....

**J'adhère à l'Association Famille Levesque et Alliés (A.F.L.A.) et verse ma cotisation comme suit :**

- Cotisation « Bienfaiteur » **(20€)**.....  €
- ou - Cotisation « Couple et Famille **(15€)**.....  €
- et,/, ou - Cotisation « Jeunes 18/26 ans »**(6€)**x..... =...  €
- ou - Cotisation « Célibataire + de 26 ans »**(12€)**...  €

**ou bien :**

**- Je ne souhaite pas adhérer à l'Association** mais je suis intéressé par l'Écho : **(8€)**.

Ci- joint chèque de  € à l'ordre de **A.F.L.A.**